

Union européenne versus désunions européennes

Stéphane Balthazar – Economiste (FAR)



L'Union européenne est capable d'exister collectivement et de peser sur le cours des événements à l'échelle mondiale.

Notre système économique et social est dominé par les logiques du marché et de l'accumulation du profit, cela depuis la révolution industrielle, un phénomène né sur le Vieux continent (Angleterre et Belgique) à la fin du XVIII^e siècle.

Il y a tout juste vingt ans, la chute du mur de Berlin, et le déclin de l'Union soviétique, ont permis à l'économie de marché de s'étendre sans vergogne, et de s'imposer comme une évidence...comme le mode d'organisation économique dominant de la plupart des pays dans le monde.

Ce faisant, tout particulièrement depuis les années '80, nos sociétés sont embarquées dans une dynamique que le monde du travail n'a pas choisie. Les repères du syndicalisme, tout comme ceux de la gauche progressiste, sont brouillés.

En moins de trente ans, notre représentation de l'État a évolué en s'adaptant aux nouvelles morphologies d'une réalité devenue toute autre. La Belgique unitaire s'est muée depuis en un État fédéral aux modes de fonctionnement complexes, qui a transféré vers notamment l'Union européenne (UE) une part

de sa souveraineté, et qui voit son développement économique, comme sa politique sociale, profondément marqués par un capitalisme débridé de plus en plus orchestré par quelques institutions multilatérales interétatiques. Or, ces institutions que sont entre autres l'UE - mais aussi l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), les G7 et G8¹, etc. - ont poursuivi jusqu'à ce jour tant la libéralisation, la privatisation que la marchandisation croissante de nombreuses activités socioéconomiques.

Au sein de l'Union européenne, mais également ailleurs dans le monde, le libéralisme a imposé ses normes, gagné les esprits, transformé la société en profondeur, au point de mener aujourd'hui notre système à une quasi-banqueroute. Cela, parce que certains se sont adonnés massivement à des pratiques commerciales et économiques (entre autres) irresponsables, dépourvues de toute éthique, qui font encourir des risques de régression socioéconomique à de nombreux pays, et donc de précarisation croissante de leurs populations.

Aussi, dans ce contexte nouveau, ponctué en ce début d'année 2009 par l'avènement d'une crise internationale que l'on annonce des plus sévère, les organisations représentatives des consommateurs et des travailleurs d'Europe tentent le plus souvent de limiter la casse, et peinent à unir leurs forces pour faire face aux annonces sans cesse plus nombreuses - faites par les entreprises -, de recourir aux mises en chômage économique ou de se restructurer.

Nombre d'entre elles appellent tant les gouvernements que l'UE à la rescousse, parfois pour qu'ils sauvent ce qui peut encore l'être, et plus seulement dans le domaine financier.

Union européenne : pour le meilleur et pour le pire

Le cœur des compétences de l'Union européenne concerne l'organisation du marché commun que représente la juxtaposition de vingt-sept pays membres et l'intégration croissante de leur économie nationale respective. Il s'agit de garantir avant toute chose à cet immense espace la liberté de circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services.

Mais toujours plus, les règles et/ou les institutions européennes imposent nombre de positions qui ne sont manifestement pas partagées par le monde du travail (en général), comme peut en témoigner la volonté de l'UE - clairement affichée depuis plusieurs années déjà - de libéraliser le commerce des services en choisissant, délibérément ou non, d'organiser le dumping (fiscal, social, environnemental, etc.) entre sa presque trentaine d'États-membres.

Au sein de l'Union européenne, le libéralisme a imposé ses normes, transformé la société en profondeur, au point de mener aujourd'hui notre système à une quasi-banqueroute.

...

En outre, au fil des élargissements et des réformes institutionnelles, ses pays membres ont consenti à se défaire progressivement de plusieurs outils essentiels de la régulation de l'économie au profit des institutions européennes (la politique monétaire, par exemple, qui a été transférée à la Banque centrale européenne, la BCE, par l'ensemble des pays qui ont renoncé à leur monnaie nationale pour adopter l'euro), pour reléguer l'intérêt général, ainsi que le respect des spécificités nationales ou régionales, au second plan.

Au fil du temps, les pays membres se sont défaits de plusieurs outils essentiels de la régulation de l'économie au profit des institutions européennes.

La politique active de l'emploi et les aides aux entreprises, à l'industrie en général, sont désormais soumises à davantage de directives et autres règles de la Concurrence. A cet effet, la Stratégie européenne pour l'Emploi² conduit notamment à intensifier la compétition entre entreprises, entre régions...entre travailleurs. Et c'est sans compter sur une politique industrielle devant faire face à l'internationalisation des entreprises dont la taille et le poids - sous l'effet d'une dynamique effrénée de cessions, fusions et autres acquisitions -, dépassent parfois le PIB (Produit intérieur brut) de certains petits pays !

Face à cette situation, l'Union européenne n'a constitué jusqu'à présent qu'un frêle garde-fou contre les abus des monopoles de fait dont bénéficient certaines sociétés multinationales dans de très nombreux secteurs, ou ceux commis par d'énormes fonds d'investissements : des organisations aux pratiques souvent peu éthiques, et tout aussi peu transparentes, qui sont malmenées aujourd'hui, en raison des pertes colossales qu'elles enregistrent, suite à la débâcle financière née en 2008.

Nous sommes confrontés dès lors à une diversité plus grande d'opérateurs et d'institutions, de niveaux de décision et d'intervention - en dehors ou au sein même des États -, qui nourrit un sentiment paradoxal de dilution du pouvoir, et donc de moindre prise en considération des attentes et aspirations des citoyens et des travailleurs.

Mais cette évolution institutionnelle ne s'opère cependant pas sans rapport avec d'autres bouleversements intervenus sur le marché du travail.

Effectivement, les mutations industrielles et technologiques, ainsi que les nouvelles organisations du travail, la globalisation des marchés financiers,..., la suppression croissante des entraves au commerce favorisent, elles aussi, la compétition et la mise en concurrence.

Une tendance prônée depuis plusieurs années déjà par les institutions européennes, singulièrement depuis l'adoption de la Stratégie de Lisbonne (en 2000), qui désigne l'axe majeur de politique économique et de développement de l'UE, et qui ambitionne de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Toutefois, depuis l'an 2000, malgré la myriade de mesures prises pour ce faire, les résultats obtenus ont été largement insuffisants. Et c'était sans imaginer qu'une crise financière considérable allait s'abattre sur l'économie mondiale entre temps.

Notons qu'en 2008, comme jamais auparavant, le paquebot européen a été contraint d'affronter effectivement plusieurs tempêtes d'envergure³ : crise financière sans précédent...laissant entrevoir l'avènement d'une crise économique - et donc sociale -, d'une intensité rare ; crise de confiance généralisée à l'égard tant d'un capitalisme financier

aux pratiques inacceptables que des institutions (nationales et internationales) censées en réguler les expressions déviantes ; crise institutionnelle, avec le rejet du Traité de Lisbonne par les Irlandais (après les « non » et « nee » respectivement des Français et Néerlandais au projet de Traité constitutionnel) ; crise diplomatique, avec le conflit survenu dans le Caucase entre la Géorgie et la Russie⁴ (suivi des tensions nées autour du « clash énergétique », intervenu dernièrement entre celle-ci et l'Ukraine, à propos de l'approvisionnement de nombreux pays de l'UE en gaz) ; et donc crise des valeurs, car la déroute des marchés financiers actuelle n'est rien d'autre que la conséquence d'un jeu mondial ayant résisté aussi longtemps que la plupart des acteurs économiques était disposée à prendre des « vessies pour des lanternes », en croyant que les plus-values financières pouvaient être démultipliées sans limites, en s'éloignant sans cesse davantage de l'économie réelle de production - où le travail est censé occuper une place centrale -, et en accordant toujours plus de crédits à des millions de familles ou entreprises déjà surendettées.

La déroute des marchés financiers n'est rien d'autre que la conséquence d'un jeu mondial...



Or, maintenant que les premières restructurations massives liées à la crise économique et financière sont à l'œuvre un peu partout dans le monde, et frappent de plein fouet l'économie dite « réelle »,

...

face au sentiment d'incertitude grandissant, les attentes des citoyens, des épargnants et donc aussi des travailleurs européens pour « plus et mieux d'Europe » ont rarement été aussi fortes. Pas de doute : l'Union européenne entre en terrain inconnu, et peine encore, malgré la crise et la nécessité d'y résister collectivement, à coordonner ses politiques et s'exprimer d'une seule voix.

Pourtant, ces quelques dernières semaines, pour faire face aux premiers effets dévastateurs de la crise financière, entre autres via les injections colossales de liquidités financières opérées dans l'urgence sur les marchés par la BCE, l'UE a fait preuve d'une réactivité qu'on ne lui connaissait pas (ou plus).

L'incertitude et l'adoption de mesures exceptionnelles au pied levé peuvent donc parfois s'avérer vertueuses, car la plupart des règles du jeu et autres pratiques du libéralisme débridé sont remises en cause publiquement, tandis que de plus en plus d'acteurs exigent qu'elles soient réformées en profondeur.

Qui aurait pu imaginer, il y a seulement quelque mois, que l'Union européenne aurait été capable d'exiger des Etats-Unis de convoquer un sommet extraordinaire du G20⁵ pour tenter de refonder les règles du jeu de la finance internationale, ou encore que la Commission européenne autoriserait les Vingt-sept à soutenir le secteur bancaire et financier aussi massivement (près de 2.000 milliards d'euros d'aides d'Etat au total, plans de relance de l'activité économique et industrielle à concurrence de 200 milliards d'euros inclus !), et à transgresser les règles d'or en matière de politique budgétaire (limitation stricte des déficits publics) qui s'appliquent depuis l'adoption du Pacte de Stabilité et de Croissance (en 1997).

Ces dérogations coûteront toutefois cher aux contribuables européens, contribueront à gonfler les niveaux d'endettement publics, et mettront à mal, sous pression, les systèmes de

protections sociales en Europe pour les quelques années à venir.

Face à la dérive des institutions bancaires, l'Union européenne a fait preuve d'une réactivité qu'on ne lui connaissait pas.

2009, l'année d'un nouvel élan pour la construction européenne ?

La démonstration semble enfin faite que l'Union européenne est capable d'exister collectivement et de peser sur le cours des événements à l'échelle mondiale, dès lors que ses Etats membres agissent de façon concertée et s'expriment à l'unisson.

Néanmoins, plusieurs éléments nous permettent de douter que l'harmonie et la concertation affichées par la plupart des pays de l'UE, ces quelques dernières semaines, pour juguler les conséquences de la crise financière sur l'économie réelle, vont perdurer. Singulièrement parce que les chocs économiques entraînent systématiquement des replis sur soi, des réflexes nationalistes, voire régionalistes, qui tendent à neutraliser, parfois supplanter, les initiatives transnationales coordonnées.

Confrontés à de croissantes tensions socioéconomiques, en effet, les Vingt-sept seront tentés vraisemblablement de privilégier des solutions nationales (et régionales) aux difficultés qu'ils rencontrent, en lieu et place d'une démarche ambitieuse, d'envergure, menée collectivement et de façon coordonnée.

L'actualité des derniers mois présente effectivement plusieurs exemples de démarches individuelles (souvent individualistes, égoïstes), qui ont été menées par des Etats de l'Union européenne, cela sans concertations ni coordination avec d'autres pays ; des réflexes pourtant indispensables à adopter en temps de crise : comme l'Italie et l'Allemagne notamment qui, arguant de la sévérité de la crise

économique, ont prôné la dilution des objectifs du « paquet énergie-climat » (prévoyant la diminution des émissions polluantes en Europe de 20 % d'ici à 2020) ; ou cette dernière, la locomotive économique de l'UE - entrée désormais en récession -, qui s'est immédiatement opposée à la mise en œuvre d'un plan européen global (alimenté par l'ensemble des Etats membres) d'aides massives aux banques continentales, donc un plan qui aurait eu pour ambition de venir directement en aide aux institutions financières en proie à des difficultés, cela peu importe leur « nationalité » ; la Pologne, qui s'est empressée d'exiger le maintien des subventions spéciales en faveur des chantiers navals pour l'ensemble de son territoire ; comme l'Irlande, qui a joué au « pompier » en garantissant, sans consultation ni concertation préalables, l'épargne considérable déposée auprès des banques établies sur son sol ; les vives tensions nées entre les gouvernements belge et hollandais à propos du démantèlement de Fortis (et donc du sort réservé au groupe ABN Amro)⁶ ; ... ; ou encore, tel que le Luxembourg qui ne veut pas entendre parler d'une remise en cause de son statut d'eldorado fiscal.

Ces quelques exemples suffisent à démontrer l'absence d'une volonté réelle et durable dans le chef des Etats membres de l'UE - et de la plupart des élites économiques, politiques et sociales qui sont en place aujourd'hui - de coordonner davantage leurs politiques et leurs modes d'interventions, cela malgré les déclarations tonitruantes maintes fois tenues par le Président français, Nicolas Sarkozy, qui a tenté de faire croire tout au long du second semestre de 2008 (la France occupait alors la présidence tournante de l'Union européenne), à l'opinion publique européenne, qu'il en était autrement. Et donc que les Vingt-sept collaboraient enfin concrètement et significativement dans des domaines majeurs, entre autres pour faire face aux premières conséquences de la crise financière.

...

De plus, au-delà des réflexes de replis nationalistes, qui sont récurrents lorsque surviennent une récession économique, d'autres facteurs risquent bien de compromettre l'indispensable cohésion dont aura grandement besoin l'Europe (et le reste du monde ?) dans les prochains mois, pour espérer limiter la casse et maintenir (élever ?) le niveau de prospérité du plus grand nombre de ses citoyens.

Les exemples montrent l'absence d'une volonté réelle et durable des Etats membres de l'UE, de coordonner davantage leurs politiques et leurs modes d'interventions.

Parmi ces éléments, il convient de noter, entre autres, la tenue prochaine (en juin 2009) de l'élection des députés au Parlement européen, qui sera avant tout dominée par des enjeux électoraux nationaux, voire régionaux (dans certains pays membres) ; les débats pré-électoraux risquent de porter surtout sur la recherche de solutions à des problèmes locaux, internes aux Etats, plutôt que sur des préoccupations européennes, transnationales. En outre, parce que sa composition devra être avalisée avant la fin de l'année 2009 par les députés européens fraîchement élus, et que plusieurs de ses membres actuels entendent être reconduits au sein de la prochaine équipe (dont le Portugais Jose Manuel Barroso, qui aimerait continuer à la diriger), la Commission européenne n'adopte presque plus aucune mesure qui serait susceptible d'engendrer le mécontentement d'un ou plusieurs Etats membres, dont les voix seront précieuses au moment des désignations des futurs commissaires.

Ce sont autant de facteurs qui risquent bien de ralentir (voire empêcher) les prises de décisions ambitieuses dont ont besoin dès à présent les Vingt-sept pour sortir de l'ornière et refonder les bases d'un nouveau modèle socioéconomique responsable et durable.

Grandeur et décadences ?

A la fin de l'année 2008, la mobilisation et la coordination orchestrées par la Présidence française de l'UE, et relayées par des poids-lourds comme l'Allemagne et même le Royaume-Uni (selon les dossiers), démontre qu'il est encore permis de croire en la capacité de l'Europe de s'affirmer en tant que leader fort et inspiré sur la scène internationale en temps de crise. Mais d'aucuns doutent sérieusement de pouvoir obtenir régulièrement, à vingt-sept, l'indispensable consensus qui permettrait de le rester, une fois la fièvre retombée.

Cette « solidarité » émergente est d'autant plus impromptue que la perspective d'une récession aggravée en 2009 a d'abord fait apparaître ci et là plusieurs réflexes nationalistes et eurosceptiques. Ces quelques dernières semaines, chaque pays de l'UE a effectivement eu pour réflexe de présenter son cahier de doléances à la Commission européenne, en espérant soit pouvoir déroger plus aisément aux règles en vigueur actuellement, soit obtenir une aide financière exceptionnelle, soit les deux.

En outre, les fédérations et autres lobbys sectoriels (automobile, banques et assurances, professionnels du bâtiment et de la construction, sidérurgie, etc.) ne cessent de réclamer des aides publiques sans précédent, pour atténuer les effets déjà bien visibles de la crise.

Ce faisant, certains analystes aguerris pensent que plus la crise s'intensifiera, plus elle accentuera les tensions entre les ambitions collectives des Etats européens et leurs intérêts respectifs. La tentation du « chacun pour soi » devrait être dès lors très forte en 2009.

Faut-il en conclure pour autant qu'une fois l'urgence passée, l'Union européenne retournera à son train-train habituel, caractérisé par les querelles

sur les contributions des Etats au budget européen - notons que le budget qui est en préparation actuellement au Parlement européen est le plus faible budget de l'UE depuis 20 ans -, les aides à l'agriculture ou encore par le jeu des chaises musicales que suscite la présidence tournante de l'UE (tout les six mois !).

Cette absence de solidarité et de coordination entre les Etats européens est d'autant plus regrettable que leurs économies et sociétés civiles sont toujours plus interdépendantes (et interconnectées entre elles) pour envisager presque systématiquement des solutions locales, nationales.

Certains analystes pensent que plus la crise s'intensifiera, plus elle accentuera les tensions entre les ambitions collectives des Etats européens et leurs intérêts respectifs.

L'Europe s'est en quelque sorte « tiré une balle dans le pied » en optant pour une idéologie pour le moins imparfaite (le libéralisme théorique), orientée contre les intérêts de ses propres Etats membres. Elle a benoîtement réduit les contrôles aux frontières, cru aux vertus du « tout à la finance », et accepté les délocalisations d'industries performantes et pourvoyeuses d'emplois. L'idée d'une Europe sans frontières a délégitimé le monde politique et déresponsabilisé les entreprises. Or, historiquement, progrès social et industriel se renforcent. Le problème, c'est que l'on a accru le fossé entre les entreprises établies en Europe et leurs propres salariés. Cela, le plus souvent au profit des seuls actionnaires. De nombreux entrepreneurs ont privilégié presque systématiquement la performance économique et financière au détriment de la responsabilité sociale.

...

Une seule certitude à ce jour, au regard de la sévérité de la crise qui s'abat notamment sur l'Europe : rien n'y sera plus pareil. Ce qui exigera des industriels, des travailleurs (et leurs représentants), du monde politique... bref, de l'ensemble des Européens, pour sortir de la crise - et refonder utilement (donc différemment) le système socioéconomique de demain -, de faire preuve d'une inventivité, de solidarité et d'une détermination commune sans précédent.

C'est d'autant plus indispensable que la démocratie marque sérieusement le pas en Europe : la dimension sociale y est à bout de souffle. Ni les récentes directives sur le temps de travail, sur l'intérim, sur les Comités d'entreprise européens, et encore moins celle sur la flexicurité (qui a permis à la flexibilité d'avancer, alors que la sécurité, elle, n'a cessé de reculer), ou la Stratégie de Lisbonne, ne changeront significativement la donne. Force est de constater que la tendance est bien à la baisse généralisée de l'ambition communautaire en matière sociale.

C'est pourquoi, il importe aujourd'hui d'abord de résister à la crise, ensuite de réinventer, donc de faire émerger, un projet européen innovant qui ait du sens, qui puisse proposer des alternatives efficaces et originales autres que le « travailler toujours plus », le renforcement de « l'employabilité » des travailleurs (tellement relative, particulièrement en cas de choc socioéconomique), l'extension du dispositif de mise en chômage économique à toutes les catégories de salariés,...., ou encore de l'assouplissement des modalités de licenciement des travailleurs. Parce que nombre de citoyens européens sont découragés, que toujours plus de travailleurs (et leur famille) sont victimes des restructurations, que beaucoup de jeunes peinent à trouver leur place dans la société - et sur le marché du travail -, ou que de nombreux quinquas craignent pour leur pension de retraite.

Aussi, en dépit de toutes ses réalisations, l'Europe n'est donc plus pour beaucoup de ses citoyens un projet porteur d'espoir⁷. Voilà qui nous impose de repenser enfin notre conception de la démocratie participative.

D'autant que la mondialisation n'a cessé de gagner du terrain. La question majeure n'est dès lors plus du tout de se demander si on est pour ou contre, mais plutôt comment faire avec, comment, le cas échéant, pouvoir la contenir ou du moins infléchir certaines de ses expressions destructrices de bien-être. Cela devra donc inévitablement passer par la création, dans le chef des Etats de l'Union européenne, d'instruments de coordination et d'intervention communs sur des terrains actuellement délaissés, mais fondamentaux (délocalisations, restructurations, harmonisation des régimes sociaux et fiscaux en vigueur,....), pour exercer davantage d'influence, sur le continent comme à l'extérieur.



¹ D'abord G6 à sa création (en 1975), devenu G7 lors de l'intégration du Canada en 1976, le *Groupe des huit* (G8) est un groupe de discussion et de partenariat économique de huit pays parmi les plus puissants – économiquement parlant – du monde. Ces huit pays, qui pèsent ensemble un pas moins de 61% de l'économie mondiale, sont les suivants : les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et la Russie (depuis 1998).

² http://ec.europa.eu/employment_social/employment_strategy/index_fr.htm

³ Trends-Tendances, *Focus* (par Y.-M. Riols) : *Face à la crise financière, l'Europe a encore le souffle un peu court*, 8 janvier 2009.

⁴ http://www.alternatives-economiques.fr/la-construction-politique--urgence-pour-l-europe_fr_art_802_40927.html

⁵ Le *Groupe des 20* (ou G20) est un forum économique qui a été constitué en 1999, afin de trouver des solutions coordonnées en matière de lutte contre les chocs financiers dans le monde. Il tend à encourager le dialogue international, en intégrant le principe d'une concertation élargie tenant compte du poids économique croissant pris par un certain nombre de pays appelés « pays émergents ». Ces derniers, qui sont venus se joindre à ceux qui composent le G8, et à l'UE (qui y est représentée par le Président du Conseil), sont les suivants : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Mexique et Turquie. Le G20 représente les deux tiers du commerce et de la population mondiale, et plus de 90 % du produit mondial brut (somme des PIB de tous les pays du monde).

⁶ L'Echo, *Comment la crise (re)ferme les frontières*, 27 janvier 2009.

⁷ C.-E. Triomphe, *Reconstruisons le projet européen*, dans *Metis* : Correspondances européennes du travail, Paris, 2008. (<http://www.metiseurope.eu>)